

Petite-Île, le 05 AOUT 2019

Le Maire

à

Monsieur le Président
du SMEP Grand Sud

1, rue Benoît Roussel
Trois Mares

97430 Le Tampon

Service Développement-Aménagement & Habitat

Dossier suivi par : Laetitia Hoareau

Tél. : 0262 56 79 72

Courriel : hoareau.laetitia@petite-ile.re

V/Réf. : 2019/013/PL/AV/MH

N/Réf. : 19-5224./SDAH/Amt/LH/IV

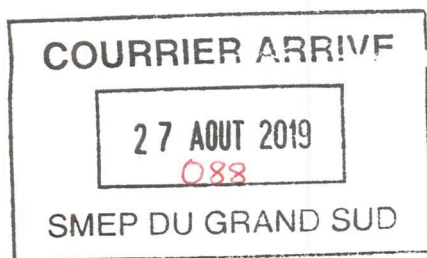
Objet : **Arrêt du SCoT**

Monsieur le Président,

Lors de la séance du 23 mars dernier, le Comité Syndical du SMEP Grand Sud réalisait le bilan de la concertation et arrêta le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Sud de la Réunion

Ayant participé activement aux travaux d'élaboration de ce document, je n'ai pas de remarque particulière à formuler.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.




Serge Hoareau